

## COMMISSION BANCAIRE ET FINANCIERE

Contrôle de l'information financière  
et des marchés d'instruments financiers

Etudes et documents : n° 12  
Décembre 1999

### *Les communiqués semestriels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché.*

#### **Le premier marché en bref ...**

- \* Les sociétés ont publié en moyenne 74 jours après la clôture de leur premier semestre.
- \* La majorité (80%) des communiqués semestriels sont publiés au cours du troisième mois suivant la clôture du semestre.
- \* 52 % des sociétés ont demandé un rapport de contrôle à leur commissaire-reviseur (40 % en 1998).

#### **Introduction**

L'arrêté royal du 17 décembre 1998 (Moniteur belge du 16 janvier 1999) a apporté plusieurs modifications significatives à l'arrêté royal du 3 juillet 1996<sup>1</sup>. En ce qui concerne la publication des communiqués semestriels, ces modifications ont essentiellement porté sur le délai de publication qui a été ramené à trois mois et sur le contenu minimal des données chiffrées à reprendre dans les communiqués (données comptables obligatoires).

La Commission bancaire et financière a publié deux études (n° 1 - décembre 1997 et n° 6 - décembre 1998) sur les communiqués semestriels publiés en 1997 et 1998. Etant donné les changements apportés par l'arrêté précité du 17 décembre 1998, la

---

<sup>1</sup> Arrêté royal du 3 juillet 1996 relatif aux obligations en matière d'information périodique des émetteurs dont les instruments financiers sont inscrits au premier marché et au nouveau marché d'une bourse de valeurs mobilières.

présente étude n'en constitue pas une actualisation et seules les données comparables de 1997 et 1998 ont été reprises à titre d'information.

Par ailleurs, quelques émetteurs ont pris l'habitude de publier deux communiqués relatifs à leurs résultats semestriels, le premier étant le plus souvent qualifié de communiqué préliminaire. Pour les besoins de la présente étude, seul le communiqué publié conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 a été retenu.

### **Données relatives au premier marché**

L'étude porte sur les communiqués semestriels publiés par 126 sociétés, hors sicafis et pricafis, inscrites au premier marché de la Bourse de Bruxelles.

#### 1. Délais de publication

##### 1.1. Ventilation mensuelle des publications

La répartition des communiqués selon que la publication est intervenue un, deux ou trois mois après la clôture du semestre considéré donne la ventilation suivante :

*Tableau 1*

	EXERCICE 1999	
	nombre	%
Publication les 1er & 2ème mois	20	16 %
Publication le 3ème mois	101	80 %
Publication après le 3ème mois	5 <sup>2</sup>	4 %
Total	126	100 %

Pour cette première année d'application des dispositions nouvelles, 96 % des sociétés ont publié leur communiqué semestriel dans le délai réglementaire de trois mois. La toute grande majorité des sociétés a publié au cours du 3ème mois.

Par ailleurs, on n'enregistre pas de modification sensible du nombre de sociétés publiant leur communiqué semestriel endéans les deux premiers mois : 16 % cette année, contre 17 % en 1998.

##### 1.2. Délais moyens de publication

Les délais moyens, exprimés en jours calendrier, pour la période sous revue sont respectivement de :

<sup>2</sup> Dont une société ayant publié avant modification de l'arrêté royal.

*Tableau 2*

	<b>1999</b>
Sociétés composant le Bel 20	70 j
Sociétés cotées au marché à terme	68 j
Sociétés cotées au marché au comptant	80 j
Ensemble des sociétés	74 j

En raison des différences marquées dans la population des sociétés concernées et dans le contenu des communiqués, une comparaison avec les années précédentes n'est pas possible.

## 2. Vérification des données comptables par le commissaire-reviseur

Les communiqués ont été classés en trois catégories<sup>3</sup>, soit respectivement :

*Tableau 3*

	1997		1998		1999	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Communiqués avec rapport du CR	55	43 %	51	40 %	65	52 %
Communiqués avec mention "non audité"	69	53 %	71	56 %	58	46 %
Communiqués sans mention	5	4 %	5	4 %	2	2 %
	129	100 %	127	100 %	125	100 %

Dans la quasi-totalité des cas, l'intervention du commissaire-reviseur se concrétise sous la forme d'un examen limité effectué selon les normes de l'IRE. Par rapport à l'exercice 1998, on constate une nette augmentation du nombre de sociétés ayant eu recours à la vérification de leurs chiffres semestriels.

## 3. Contenu chiffré

On notera tout d'abord que le contenu chiffré a été présenté sous forme de tableau dans 99 % des cas.

### 3.1. Données comptables sur les résultats

Le tableau ci-après résulte d'une analyse plus détaillée du contenu des communiqués semestriels selon les grands agrégats comptables.

La modification de l'arrêté royal a introduit l'obligation de publier un contenu minimum en ce qui concerne les données comptables (les sept données reprises dans le tableau 4 ci-après). Certaines données ne sont toutefois pas adaptées à l'activité

<sup>3</sup> Ce tableau ne concerne pas les sociétés en liquidation qui doivent publier un rapport semestriel mais pour lesquelles les L.C.S.C. n'imposent pas la désignation d'un contrôleur légal tant que la liquidation n'est pas clôturée.

spécifique de certaines sociétés. Afin de rendre les chiffres cohérents, ces sociétés<sup>4</sup> (au nombre de 34) ont dès lors été exclues de la présente analyse.

Tableau 4

	1999	
	Nombre	%
Chiffre d'affaires. ou équivalent	90	98 %
Résultat d'exploitation	83	90 %
Résultat financier	80	87 %
Résultat courant	86	93 %
Résultat exceptionnel	83	90 %
Résultat avant impôts	88	96 %
Résultat après impôts	92	100 %

Seul le résultat après impôts a été mentionné par l'ensemble des sociétés. Un effort particulier doit encore être fourni en ce qui concerne le résultat financier.

### 3.2. Données supplémentaires

Au-delà des données comptables obligatoires, certaines sociétés fournissent d'elles-mêmes des données supplémentaires utiles pour l'information des investisseurs. 47 sociétés, soit 37 %, ont ainsi fourni des données par action dans les communiqués publiés cette année, contre 39 (31 %) en 1998. Ceci traduit une légère augmentation toutefois encore insuffisante.

### 4. Information diverses

Parmi les autres informations fournies dans les communiqués sous revue, nous avons notamment relevé :

Tableau 5

	1998		1999	
	nbre.	%	nbre.	%
Mention d'un rapport semestriel étendu	14	11 %	12	10 %
Adresse internet	22	17 %	48	38 %
Chiffres en €	n.v.	n.v.	93	74 %

Il ressort de ce tableau que le nombre de sociétés qui mettent leur information semestrielle à disposition du public sur internet a doublé par rapport à 1998 et que trois sociétés sur quatre communiquent leurs chiffres en BEF et €, soit en € uniquement.

<sup>4</sup> Banques, sociétés à portefeuille utilisant le schéma optionnel, cas particuliers, ...

**Données relatives au Nouveau Marché**<sup>5</sup>

Les huit sociétés actuellement cotées au Nouveau Marché ont publié leur rapport semestriel dans les délais.

Le délai moyen de publication pour ces huit sociétés a été de 78 jours (contre 105 jours en 1998).

Deux des huit sociétés ont fait contrôler leurs chiffres par leur commissaire-reviseur avant publication.

-o0o-

---

<sup>5</sup> Les sociétés admises sur ce marché doivent également publier un communiqué trimestriel.

### Tableaux chronologiques des publications

#### 1. Sociétés inscrites au premier marché et clôturant leur premier semestre le 30 juin

Nom société	Date publication	Nom société	Date publication
Electrorail	17/07/1999	Belgo-Katanga	11/09/1999
IBA	29/07/1999	Brederode	11/09/1999
Bekaert	30/07/1999	Gevaert	11/09/1999
Mobistar	30/07/1999	Ibel	11/09/1999
Solvay	30/07/1999	Bois Sauvage	14/09/1999
Telinfo	31/07/1999	IRIS	14/09/1999
UCB	31/07/1999	Cie Immobilière de Belgique	14/09/1999
Brantano	19/08/1999	Quick	14/09/1999
Cobepa	24/08/1999 <sup>1</sup>	Surongo	14/09/1999
BMT	25/08/1999	Spadel	15/09/1999
Deceuninck	27/08/1999	Union Minière	15/09/1999
Monceau-Zolder	28/08/1999	Cimescaut	16/09/1999
CMB	31/08/1999	EVS Broadcast	16/09/1999
Fortis	31/08/1999	Mosane	16/09/1999
Van de Velde	31/08/1999	Solvac	16/09/1999
Glaverbel	02/09/1999	Ter Beke	16/09/1999
Photo Hall	02/09/1999	Almanij	17/09/1999
Picanol	02/09/1999	CFE	17/09/1999
Recticel	02/09/1999	Fountain	17/09/1999
Delhaize	03/09/1999	Koramic	17/09/1999
Duvel Moortgat	03/09/1999	Omega Pharma	17/09/1999
Sipef	03/09/1999	Ontex	18/09/1999
Systemat	03/09/1999	Punch International	18/09/1999
Bureau Van Dijck	03/09/1999	Spector Photo Group	18/09/1999
Financière de Tubize	04/09/1999	Carestel	21/09/1999
Financière d'Obourg	04/09/1999	Dexia	21/09/1999
Prominter	07/09/1999	Saptec	21/09/1999
Real Software	07/09/1999	Corona-Lotus	22/09/1999
Afrifina	08/09/1999	Agricom (en liquidation)	23/09/1999
Miko	08/09/1999	Anderlues	23/09/1999
Agfa Gevaert	09/09/1999	Atenor	23/09/1999
Barco	09/09/1999	Ackermans & van Haaren	23/09/1999
Belgolaise	09/09/1999	Distrigaz	23/09/1999
CBR	09/09/1999	Roularta Media Group	23/09/1999
Creyf's Group	09/09/1999	Sabca	23/09/1999
D'Ieteren	09/09/1999	VPK Packaging	23/09/1999
Remi Claeys Aluminium	09/09/1999	Berginvest	24/09/1999
Sioen Industries	09/09/1999	Electrabel	24/09/1999
Texaf	09/09/1999	GIMV	24/09/1999
Econocom Group	10/09/1999 <sup>2</sup>	Catala	25/09/1999
KBC	10/09/1999	Déficom Group (ex-Définance)	25/09/1999
Kinopolis	10/09/1999	Floridienne	25/09/1999
PCB	10/09/1999	SAIT RadioHolland	25/09/1999
Tessengerlo	10/09/1999	SBB	25/09/1999
UCO Textiles	10/09/1999	Tractebel	25/09/1999
Auximines	11/09/1999	Trustcapital	25/09/1999

<sup>1</sup> A publié des résultats provisoires le 02/07/1999.

<sup>2</sup> A publié des chiffres provisoires le 27/07/1999.

Nom société	Date publication	Nom société	Date publication
Finoutremer	28/09/1999	Beluga	30/09/1999
Hamon	28/09/1999	Campine	30/09/1999
Sidro	28/09/1999	CNP	30/09/1999 <sup>4</sup>
City Hotels	29/09/1999	De Beukelaar	30/09/1999
CoBrHa	29/09/1999	Ford Motor Cy	30/09/1999
Electrafina	29/09/1999	Henex	30/09/1999
GBL	29/09/1999	Mecaniver	30/09/1999
Mitiska	29/09/1999	Uniwear	30/09/1999
Moury Construct	29/09/1999 <sup>3</sup>	Pinguin	01/10/1999
Nord-Sumatra	29/09/1999	Sofina	02/10/1999
Porphyre (Unies de)	29/09/1999	Agridec	05/10/1999 <sup>5</sup>
Socfin	29/09/1999	Engrais Rosier	08/10/1999

## 2. Sociétés inscrites au premier marché et ne clôturant pas leur premier semestre le 30 juin

Nom société	Clôture semestre	Date publication
Colruyt	30/09/1998	08/01/1999 <sup>6</sup>
Neuhaus	31/12/1998	16/02/1999
Imperial Invest	31/12/1998	20/02/1999
Resilux	31/12/1998	18/03/1999
IPSO-ILG	31/01/1999	17/03/1999
Glaces de Charleroi	31/03/1999	02/06/1999
Glaces de Moustier	30/04/1999	11/06/1999
Associated Weavers	31/05/1999	30/06/1999
GIB	31/07/1999	01/10/1999
SCF	31/08/1999	24/11/1999

## 3. Sociétés inscrites au Nouveau Marché

Nom société	Clôture semestre	Date publication
Bluegate	31/03/1999	23/04/1999
Parc Paradisio	30/06/1999	24/08/1999
Thema Vision Group	30/06/1999	28/09/1999
Fardem Belgium	30/06/1999	29/09/1999
Accentis (ex-Synergia)	30/06/1999	29/09/1999
Fidelity Marketing	30/06/1999	30/09/1999
IBt	30/06/1999	30/09/1999
Link Software	30/06/1999	30/09/1999

-oOo-

<sup>4</sup> A publié des comptes consolidés restreints le 13/07/1999.

<sup>3</sup> A publié un communiqué rectificatif le 15/10/1999.

<sup>5</sup> Ce communiqué a été publié à cette date pour permettre d'intégrer un communiqué occasionnel important.

<sup>6</sup> Communiqué publié avant modification de l'arrêté royal.

### **Etudes publiées**

1. Les communiqués semestriels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1997)
2. Le tableau de flux de trésorerie ou de financement : un examen comparatif de l'information donnée par les entreprises cotées à terme (février 1998)
3. La publication de données spécifiquement destinées aux investisseurs par les sociétés cotées au marché à terme (mars 1998)
4. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1998)
5. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" dans les rapports annuels 1997 (octobre 1998)
6. Les communiqués semestriels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1998)
7. Quelle transparence pour le portefeuille-titres (janvier 1999)
8. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1999)
9. Règles d'évaluation (juillet 1999)
10. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" dans les rapports annuels 1998 (novembre 1999)
11. La publication de données spécialement destinées aux investisseurs par les sociétés belges cotées au premier marché (décembre 1999)

Des exemplaires supplémentaires des études publiées, disponibles dans les deux langues nationales, peuvent être obtenus par écrit ou par fax auprès du Service Documentation de la CBF (Mlle G. Malcorps) au prix de BEF 150 par étude.

CBF / DOCUMENTATION ET PUBLICATIONS  
AVENUE LOUISE 99  
1050 BRUXELLES  
FAX : 02/535.23.23

---